

Bonjour Mr Le commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique citée en objet, je souhaiterais vous faire part de mon opinion quant à la nécessité d'autoriser la demande faites par CMCA.

La carrière CMCA alimente aujourd'hui de très nombreux chantiers de construction et d'aménagement dans le territoire de la Tarentaise.

Le fait de disposer d'un tel site permet :

- de répondre aux besoins croissant de matériaux de construction sur le territoire de la Tarentaise
- de limiter le trafic routier à l'entrée de la Tarentaise et notamment à Moutiers
- de disposer d'un site d'enfouissement de matériaux inertes
- de disposer de matériaux de qualité qui permettent d'alimenter notre Poste à Froid situé à 2km de la carrière
- de maintenir de l'emploi local et non délocalisable

Sachant que le transport routier est un secteur polluant et que le transport de marchandise génère 40% de toutes les émissions de gaz à effet de serre, la fermeture de l'unique carrière de Tarentaise génèrerait, chaque année, 8000 à 10000 camions supplémentaires dans la vallée !!! Cette perspective serait, à mon humble avis, largement plus pénalisante que la poursuite de l'activité de la carrière.

Cordialement.

Sylvain MASSENET

Chef de Centre

Tél : 04 79 32 16 44 – Mobile : 06 60 34 65 42

COLAS France – TERRITOIRE SUD EST

Etablissement **SAVOIE**

ZA de la Pachaudière – BP 98 – 73203 ALBERTVILLE

<http://www.colas.com>